

Copie → J. Pascal.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DU 26/04/2014 HUISSEAU SUR COSSON

Présents : Mesdames : Michèle BARBE, Mireille DUCHESNE, Gwendoline GAUDIN, Sylvie MORHAIN, Françoise VERNON et Urielle WOLFF,

Messieurs : Philippe DUCHESNE et Jean-Claude GAUTHIER

Absents excusés : Chantal AUDEVAL, Karin DUPUY, Michel PUPIN et Catherine VERAGUE

Philippe DUCHESNE, Président, ouvre la séance à 15h30.

1- Approbation des procès verbaux de l'Assemblée Générale et de la réunion de Comité du 09/03/2014

Philippe DUCHESNE, après relecture, demande l'approbation des Procès Verbaux de la réunion de comité du 09/03/2014 et de l'Assemblée Générale 2014.

Urielle WOLFF rappelle qu'Anne SOCOLOVERT et Pascal DULIERE ont exigé, par courrier, suite à l'AG, que leurs noms n'apparaissent pas dans les comptes rendus de l'Assemblée Générale.

Philippe DUCHESNE signale que le compte rendu d'une AG n'est diffusé que dans le cadre du fonctionnement normal de l'association Shetland Club, que les interventions rapportées sont réelles et non diffamatoires et qu'il n'y a pas lieu de taire l'identité des intervenants. Il précise que M. Dulière et Mme Socolovert, ont eux mêmes demandé au cours de l'AG, que certains de leurs propos et question écrite, apparaissent sur le compte rendu ! Comment pourrions-nous le faire sans les nommer ?

Mireille DUCHESNE propose de remplacer les noms par leurs initiales.

La demande est rejetée à la majorité.

Les Procès Verbaux sont validés à l'unanimité.

Ils paraîtront dans la revue 101 - 2014.

2- Conseil de discipline.

Suite aux nombreux témoignages véhéments de membres présents à l'AG, arrivés dès le lendemain au président, pour dénoncer et se plaindre de l'attitude visiblement complice, préméditée et volontairement destructrice à l'encontre du SCF de Mme Socolovert et de M. Dulière, Ph. Duchesne a demandé au comité de se réunir en conseil de discipline, d'y inviter les intéressés à s'expliquer et d'en tirer les conclusions qui s'imposent, conformément à notre Règlement intérieur. Michèle BARBE ajoute qu'étant venue avec une cliente, nouvellement adhérente au Shetland Club de France, lors de l'Assemblée Générale, celle-ci est repartie avec une image très négative du club.

Les récriminations recueillies étant importantes et graves, le fait que M. Dulière ait manifestement utilisé un dictaphone à l'insu des participants et dans le but de ne pas s'appuyer sur des propos diffamatoires, le président a demandé aux adhérents mécontents de formaliser leur témoignage sur le document et selon la procédure imposée par le nouveau code civil (CERFA11527*02). Il a recueilli, en plus des courriers et emails, 16 témoignages formalisés.

Françoise VERNON demande à connaître les témoignages reçus. Philippe DUCHESNE fait lecture de l'ensemble des témoignages qui seront annexés au dossier. Par souci de confidentialité, ils ne seront consultables qu'à la demande de la SCC.

Le président indique qu'il a aussi reçu deux courriers, indiquant l'indisponibilité des deux adhérents concernés, optant pour le mémoire en défense dont le président fait lecture.

Lecture terminée, arguments de défense entendus, le président demande au comité de se prononcer pour ou contre une sanction et si oui, laquelle.

7 membres votent pour, 1 membre s'abstient.

Il est décidé à la majorité (moins une voix) que :

- Pascal DULIERE soit exclu pour 5 ans

- Anne SOCOLOVERT soit exclue pour 3 ans.

La décision du comité sera donc signifiée, selon nos règles de fonctionnement ainsi que le rappel qu'elle est susceptible d'être mise en suspens par un appel auprès de la SCC.

3- Avancées de l'organisation de l'ENE 2014 à LE BLANC

Urielle WOLFF fait un point sur l'avancée de l'ENE. Peu de repas ont été réservés pour l'heure.

Les membres du Comité s'accordent sur le fait que le prix élevé freine les réservations. Une autre solution devra être trouvée pour l'année prochaine.

Sylvie MORHAIN annonce que les agilitistes reconduisent cette année encore leur « Auberge Espagnole » pour le repas du samedi midi. Philippe DUCHESNE aimerait pouvoir généraliser ce principe à tous les exposants.

Michèle BARBE propose de prendre des plateaux repas dans une grande surface pour l'ENE 2015 pour les repas du midi.

Le sujet sera à nouveau abordé pour l'ENE 2015.

Les membres du Comité font un point sur la participation qui s'annonce à la hausse à l'ENE et se répartissent les tâches en fonction des disponibilités de chacun pour l'organisation de l'ENE 2014.

4- Point sur les Spéciales 2015

Urielle WOLFF annonce que des réponses positives ont été reçues pour les Spéciales de Valence, Romorantin, Rouen, Provins et Compiègne. Certaines Sociétés Canines Régionale n'ont pas répondu et doivent être relancées.

Mireille DUCHESNE lit des demandes de Spéciales de Karin DUPUY pour Bordeaux et de Céline FOURNIER pour Périgueux.

Un point plus précis sera fait à l'ENE et les demandes de Spéciales non servies seront reportées pour 2016.

Michèle BARBE propose d'organiser une Régionale d'Elevage au Mans en 2016 sous les jugements de Christophe DANCOISNE. Cette proposition est retenue par l'ensemble de Comité.

5- Questions diverses

L'inertie du site internet est à nouveau abordée.

Philippe DUCHESNE insiste sur l'importance de faire vivre le site et de lui redonner une cohérence. Il propose de faire l'arborescence du site internet et de déterminer ce qui est à mettre impérativement à jour.

Michèle BARBE annonce que Lex GATINEAU attend que quelqu'un prenne définitivement le relais et qu'elle n'a plus vraiment d'intérêt pour le site.

Urielle WOLFF déclare qu'il serait dommage d'en arriver à faire une mise en demeure à Lex GATINEAU de donner les codes d'accès au site. Rien ne peut être complètement modifié, et les interfaces proposées et demandées par le Comité en 2013 ne sont même plus d'actualité car c'est l'ensemble du site qui est devenu obsolète, même visuellement, n'utilisant qu'un tiers de l'écran.

Philippe DUCHESNE va voir avec Lex Gatineau, dès que le temps lui permettra, pour mettre à jour l'essentiel, surtout les informations devenues obsolètes ou plus adaptées et voir parallèlement les différentes possibilités de réaliser un nouveau site institutionnel.

Urielle WOLFF propose d'utiliser Weebly car c'est une interface facile d'utilisation.

Il sera pris contact avec Lex Gatineau afin de se mettre d'accord sur la suite à donner, en sachant que le comité, malgré ces problèmes purement techniques, lui conserve toute sa confiance et son amitié.

Le Président clôt la séance à 18h15.

Le Président : Ph. Duchesne & la Secrétaire générale : U. Wolff

Ph. Duchesne
2014.06.25
14.20.26
+02'00"